



**POSTAUX
DE PARIS**

Fédération Nationale des Salariés du Secteur des Activités Postales et de Télécommunications
SYNDICAT DES SERVICES POSTAUX DE PARIS - 67 rue de Turbigo - 75139 PARIS CEDEX 03
CCP PARIS 14 569-53 A - Téléphone : 01 48 87 68 15 - Télécopie : 01 42 74 66 27
Site - www.cgt-postaux.fr - E.mail : cgt.postaux@wanadoo.fr

Paris, le 2 Août 2011



Section de Paris 12 PDC

Déclaration préalable CGT au Comité Technique Paritaire de Paris 12 PDC

Une fois encore, voici un dossier où le temps de la négociation a été réduit à sa plus simple expression. Pire encore, la date retenue pour ce CTP est purement scandaleuse. Entériner une réorganisation au beau milieu des vacances d'été alors qu'une grande partie du personnel est en congé montre bien le mépris affiché pour les agents et leurs représentants syndicaux.

La CGT a voté contre la réorganisation à Paris 12 et n'a pas signé l'accord car il n'y a rien de bon là-dedans pour le personnel de Paris 12. La CFDT et FO qui ont signé doivent maintenant s'expliquer devant le personnel.

1) L'emploi tout d'abord

Les 7 suppressions d'emplois sont évidemment 7 suppressions de trop. Ajoutées aux 9 de l'année passée, cela fait 16 emplois supprimés en moins de deux ans à Paris 12 PDC. Evidemment, ce volet n'a jamais été abordé dans les négociations. Pourtant, il manque du personnel puisque les agents sont régulièrement mis à contribution pour effectuer le travail de collègues non remplacés. Un facteur d'équipe en plus (*soit trois par équipe*) aurait été une grande avancée.

2) Les régimes de travail

Curieusement, les régimes de travail proposés par la CGT (qui revendiquait le samedi sur deux pour tous ou un régime avec deux week-ends de trois jours tous les 15 jours) n'ont jamais été retenus. Systématiquement, la direction a rejeté nos propositions prétextant que le samedi sur deux n'était pas possible. Mais alors pourquoi ce qui est possible à la DOTC Nord (*Paris 17, Paris 10, Paris 9 et Paris 8*) ne serait-il pas possible à Paris 12 ? Non, en fait la direction a fait semblant de négocier alors que tout était déjà plié d'avance. Mais ce qui n'était pas prévu c'est qu'aucun scénario n'emporte une large majorité. Car effectivement si les 4 jours de repos sont alléchants sur le papier, ils le sont nettement moins quand on est au boulot ces jours-là. C'est bien ce qu'a saisi le personnel de Paris 12 PDC.

3) La sécabilité inopinée

Nous n'avons sur ce point obtenu aucunes garanties de la direction quant au respect du cadre qui sera acté dans ce CTP. **Une fois encore, ce sont les agents qui vont payer les pots cassés en couvrant les découverts parce que le volant de remplacement est insuffisant. Il n'y a qu'à voir comment cela se passe en sécabilité estivale pour en avoir un aperçu. Une organisation en 12.3.1 aurait évité cette sécabilité inopinée et aurait garanti de meilleures conditions de travail tout comme une meilleure qualité de service.** Le cahier des charges de la boîte n'a qu'un but : réduire la masse salariale. Cela est définitivement incompatible avec la notion de service public. Nous vous demandons donc à nouveau d'écrire noir sur blanc qu'il n'y aura pas de sécabilité inopinée à Paris 12 PDC. Dans le cas contraire, ce serait admettre que le volant est insuffisant et que la qualité de service n'est pas votre priorité.

4) La démarche dynamique conventionnelle

Encore une appellation pompeuse et grotesque si ce n'est qu'elle veut faire croire que la Poste est attachée au dialogue social. Or, celui-ci ne se mesure pas au nombre de réunions mais bien par la prise en compte des revendications du personnel.

Il faut que la direction accepte que soient discutés localement tous les sujets (*emploi, volant de remplacement, congés, conditions de travail, découpage des quartiers*) et pas uniquement les régimes de travail.

Car comment évoquer les régimes de travail sans parler du découpage, de l'emploi et du volant de remplacement. Malgré ce que dit haut et fort la direction locale ainsi que FO et la CFDT, les deux choses sont indissociables. Car en cas de manque de personnel, en cas de volant insuffisant, ce sera de la sécabilité inopinée à tout va, des refus de congés, des refus d'ASA enfants malades, etc., etc.

Encore une fois, nous regrettons et nous combattons les seules logiques comptables de La Poste. Evoquer et décider de la vie des gens sur des tableaux est une chose, être sur le terrain en est une autre. Ainsi on ne peut pas parler du personnel qu'en terme de maîtrise des charges. Oui, c'est bien grâce à l'implication des postiers, à leur connaissance du terrain et à leur bonne image auprès des usagers que La Poste peut encore se gargariser dans ses campagnes de pub d'une bonne image mais pour combien de temps ? Car c'est bien le travail qui crée la richesse.

Or, La Poste continue de travailler au développement de la machine à dividendes, il est question d'augmenter le taux moyen de ces derniers et de le faire passer de 25 % à 36 %. Que La Poste veuille récompenser les actionnaires au détriment des agents et des usagers est purement inacceptable. Ce qui se passe à Paris 12 PDC, tout comme dans les autres bureaux de la DOTC Sud est le résultat de cette politique à court-terme. Les restructurations et les suppressions d'emplois continuent de dégrader nos conditions de vie et de travail. Les millions d'euros de bénéfice de La Poste (*550 millions en 2010*), faits sur notre dos, ne servent pas à améliorer notre sort ni à augmenter nos salaires, mais à satisfaire l'appétit vorace des futurs actionnaires.

5) La baisse du trafic

La direction évoque toujours la baisse de trafic pour justifier ses suppressions d'emplois. Non seulement celle-ci n'est pas aussi forte qu'annoncée, il n'y a qu'à lire les dernières conclusions du Conseil d'Administration de La Poste, mais en plus le nombre d'OS augmente. La nature du courrier change également : les catalogues et les grands formats sont toujours plus nombreux avec toujours plus de poids dans les caddys. De plus, dans le douzième, la population a augmenté tout comme le nombre de points de remise, c'est donc du travail en plus pour les agents. La productivité ne peut pas uniquement se mesurer au nombre de plis, c'est un non-sens pour quiconque connaît un tant soit peu le terrain.

Les médias ont d'ailleurs récemment éclairé les problèmes à La Poste. Voir des postiers, visages floutés, témoigner des dépassements d'horaires non payés, des pressions commerciales pour vendre tout et n'importe quoi, cela a choqué. Cela a montré aussi au grand public les évolutions que nous vivons au jour le jour dans nos services.

Continuer à appliquer cette politique c'est aller dans le mur

En 1943, les résistants à l'origine du programme du Conseil National de la Résistance, avaient pour slogan : « pour que la notion de service remplace la notion de profit ».

Aujourd'hui, il est grand temps de revenir à l'essentiel.

Pour les postiers, une seule alternative : l'action collective. Les postiers de Paris 13, Paris 14 et Paris 15 sont eux aussi réorganisés dans les semaines à venir. Unis, solidaires, nous sommes plus forts. Nous ne pouvons pas rester isolés et voir nos conditions de travail se dégrader inexorablement alors que La Poste n'a jamais été aussi riche.

Nous exigeons un engagement écrit de la direction sur :

- **Le comblement par des CDI de tous les départs à venir**
- **L'abandon de la sécabilité inopinée**
- **Le respect du droit aux congés**
- **Le respect du droit aux ASA enfants malades**
- **Un volant de remplacement à hauteur de 30%**
- **Aucune remise en cause de nos droits acquis**
- **Aucune aggravation de nos conditions de travail**